



COMMISSION COMPETITIONS JEUNES FEMININES

PV du 24/04/2025

Présents : Mmes Piveteau Cindy, Salzat Vanessa, Mrs Lucas Serge, Simon Fabrice (validation électronique)

Les décisions des commissions sont susceptibles d'appel devant le comité d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision concernant les rencontres de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats départementaux (art 19 du Règlement Sportif du District). Pour les championnats se déroulant sous forme de brassage, le délai est ramené à 2 jours francs concernant les 2 dernières rencontres. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La commission rappelle que la fourniture d'une tablette et l'utilisation de la FMI est une obligation pour les compétitions U13, U15, U17, U19, Seniors, U13F, U15F, U17F, U18F, Seniors F, Futsal, Foot Détente, Foot Entreprise. Le motif d'impossibilité d'utilisation de la FMI sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. En cas d'impossibilité le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution qui sera retournée à competitions@gironde.fff.fr sous 48h accompagnée du formulaire « constat d'échec » relatant le motif précis de non-utilisation. (Art.17 des Règlements Sportif du District).

CATEGORIE U13F à 8

Niveau 1

RAS

Niveau 2

Demandes de modifications

(L'article 6 du règlement sportif prévoit d'en faire la demande 10 jours avant la rencontre)

- 53085473 Poule A Villenave Jeunesse 1 / Nord Gironde Us 1 du 10/05/25 avancé au 18/04/25

Niveau 3

Demandes de modifications

(L'article 6 du règlement sportif prévoit d'en faire la demande 10 jours avant la rencontre)

- 53078029 Poule C Vallée du Lot Jshj 1 / AFCH 1 du 12/04/25 reporté au 19/04/25

Décisions administratives

Date	Poule	Match	EQUIPE	CLUB	Anomalies	*Tarifs
12/04/25	A	53077925	Nord Gironde Us	551006	Feuille de match informatisée non transmise	46€

***Tarifs et Amendes 2024/2025 du district de la Gironde**

CATEGORIE U15F à 8

Départemental 1

RAS

COMMISSION COMPETITIONS JEUNES FEMININES

PV du 24/04/2025

Départemental 2

Décision commission

- 53085328 Pauillac St Laurent 1 / Livradaise As 1 du 12/04/25.
Match non joué Absence de l'équipe visiteuse
3^{ème} forfait pour le club de Livradaise As 1 donnant lieu à un forfait général réglementaire

Décisions administratives

Date	Poule	Match	EQUIPE	CLUB	Anomalies	*Tarifs
12/04/25		53085328	Livradaise As	522271	3 ^{ème} forfait donnant lieu à un forfait général réglementaire	173€

*Tarifs et Amendes 2024/2025 du district de la Gironde

CATEGORIE U15F à 11

Départemental 1

Demandes de modifications

(L'article 6 du règlement sportif prévoit d'en faire la demande 10 jours avant la rencontre)

- 53084935 Gradignan Fc 1 / Eysinaise Es Ent 1 du 08/03/25 reporté au 07/05/25

Départemental 2

RAS

CATEGORIE U14/U17F à 8

Départemental 1

Décisions administratives

Date	Poul e	Match	EQUIPE	CLUB	Anomalies	*Tarif s
13/04/25	A	53085019	Bordeaux Rc	505572	1 ^{er} forfait sur 3 dernières rencontres	170€
13/04/25	B	53078190	Lavergne Miramont As	525639	1 ^{er} forfait sur 3 dernières rencontres	170€

*Tarifs et Amendes 2024/2025 du district de la Gironde

Dossiers transmis à la Commission Litiges et Contentieux

- 53085017 Poule A Langonnais Fc 1 / Biscarosse Olymp. 1 du 30/03/25
Réserve du club de Biscarosse Olymp.
La commission prend note de la décision rendue par la Commission Litiges et Contentieux
Réserve non fondée. Résultat confirmé



COMMISSION COMPETITIONS JEUNES FEMININES

PV du 24/04/2025

Départemental 2

RAS

CATEGORIE U18F à 11

Niveau 1

RAS

Niveau 2

Décisions administratives

Date	Pou l e	Match	EQUIPE	CLUB	Anomalies	*Tarif s
12/04/2 5		29957119	Cestas Sag	525228	1 ^{er} forfait sur 3 dernières rencontres	170€
13/04/2 5		29957321	Andernos Sport Fc	505701	3 ^{ème} forfait donnant lieu à un forfait général réglementaire	173€

**Tarifs et Amendes 2024/2025 du district de la Gironde*

Serge Lucas
Animateur de la commission